PHILAGRO
INNOVER EN CONFIANCE

Hyaku®

CONDITIONNEMENT

Emballages

RAMI

1 kg (x 3)

PAMELA

200 g (x 2)

Emballage indissociable. Ne peut être vendu séparément du pack herbicide.

Palette

39 packs

EMB: PHILAGRO France S.A.S

FICHE D'IDENTITE

Composition

RAMI

500 g/kg de flumioxazine (ISO) (50% p/p)

PAMELA

250 g/kg de flazasulfuron (ISO) (25% p/p)

Formulation

RAMI

WP - poudre mouillable

PAMELA

WG - granulés à disperser dans l'eau

Autorisation de Mise sur le Marché

RAMI n°9400280

PAMELA n°2171073

Détenteur de l'Autorisation de Mise sur le Marché

RAMI

PHILAGRO France – SAS au capital de 9 912 500 € - RCS Lyon B 389 150 582 - Parc d'Affaires de Crécy – 10A rue de la Voie Lactée – 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or – Tél. 04 78 64 32 64 – Fax 04 72 53 04 58.

PAMELA

ROTAM AGROCHEMICAL EUROPE LIMITED - Hamilton House, Mabledon Place - London WC1H 9BB - Royaume Uni

Distributeur

PHILAGRO France – SAS au capital de 9 912 500 € - RCS Lyon B 389 150 582 - Parc d'Affaires de Crécy – 10A rue de la Voie Lactée – 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or – Tél. 04 78 64 32 64 – Fax 04 72 53 04 58.

RAMI ® marque déposée SUMITOMO CHEMICAL CO, LTD

PAMELA ® marque déposée Rotam Agrochemical International Company Limited

Bien lire cette étiquette avant l'utilisation de ce produit, respecter les précautions d'emploi.

RÉEMPLOI DES EMBALLAGES INTERDIT

RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

MÉLANGE EXTEMPORANÉ INTERDIT. À UTILISER UNIQUEMENT DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

RAMI

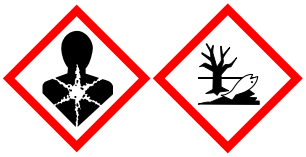

DANGER

H361d : Susceptible de nuire au fœtus.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P391 : Recueillir le produit répandu.

Délai de rentrée : 48 heures.

SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit en période de drainage sur sols drainés.

SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe3 : Pour protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

PAMELA

ATTENTION

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401: Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P391: Recueillir le produit répandu.

Délai de rentrée : 6 heures.

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe2: Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit sur plus de la moitié de la surface pour l'usage sur "vigne".

SPe2: Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur plus de la moitié de la surface pour l'usage sur "vigne".

SPe2: Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit sur plus d'un tiers de la surface pour les usages sur "olivier" et "agrumes".

SPe2: Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur plus d'un tiers de la surface pour les usages sur "olivier" et "agrumes".

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure de points d'eau pour l'usage sur "agrumes".

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordures des points d'eau pour les usages sur "vigne" et "olivier".

SPe3: Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

RAMI et PAMELA

Fiches de Données de Sécurité disponibles sur simple appel au 04 78 64 32 30 ou sur internet : www.quick-fds.com

EN CAS D'URGENCE

Composer le 0 800 21 01 55, le 15 ou le 112 ou contacter le centre anti-poison le plus proche

PREMIERS SECOURS

RAMI et PAMELA

S'éloigner de la zone dangereuse. En cas de contact/d'exposition/d'ingestion, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, obtenir un avis médical sans délai (médecin, SAMU (15) ou centre antipoison) et présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, laver avant de le réenfiler. Rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau, paupières ouvertes et écartées du globe oculaire. Ne pas faire couler vers l'œil non atteint.

En cas d'inhalation : mettre la personne à l'air frais et au repos.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical.

En cas d'intoxication animale : contactez votre vétérinaire.

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Mode d'action

RAMI

RAMI est un herbicide de pré-levée des mauvaises herbes contenant 50% de flumioxazine.

La flumioxazine appartient au GROUPE HERBICIDE **HRAC E**.

Appliqué sur le sol, **RAMI** détruit par contact les mauvaises herbes au moment de la levée. Il assure un désherbage de début de saison avec une très longue persistance. **RAMI** se maintient dans la couche superficielle du sol et ne migre pas en profondeur. **RAMI** ne pénètre pas dans les végétaux et ne possède pas de propriétés systémiques.

PAMELA

PAMELA® est un herbicide contenant 25% de flazasulfuron et appartenant à la famille des sulfonylurées (mode d'action HRAC B). **PAMELA®** agit en pré-levée et en post-levée des adventices de type graminées et dicotylédones annuelles et bisannuelles. Herbicide de pré-levée, il a une action de post-levée intéressante. Il pénètre dans les adventices par voie foliaire et racinaire.

Tableaux des usages autorisés

RAMI

Désherbage des cultures installées

Cultures	Cibles	Dose	DAR Stades d'application	Nombre maximum d'applications	ZNT Aqua ZNT Arthropodes et plantes non-cibles
Fruits à pépins (pommier, poirier, nashi, cognassier)	Toutes adventices	1,2 kg/ha	45 jours En pré-levée des adventices	1/an	50 m 5 m
Vigne			DAR F* BBCH Max: 07, sur vignes de plus de 4 ans, en pré-levée des adventices		

*DAR F : Délai Avant Récolte, exprimé en stade de croissance de la culture traitée lors de la dernière application (stade BBCH).

PAMELA

Désherbage

Culture	Cible	Dose	DAR	Nombre maximum d'applications	ZNT Aqua ZNT Plantes non-cibles	Commentaires
Agrumes	Dicotylédones annuelles, Graminées, Dicotylédones bisannuelles	0,2 kg/ha	45 jours	1/an	5 m (dont DVP 5 m) 5 m	Application sous le rang : ne pas appliquer sur plus d'un tiers de la surface de la parcelle. Application en pré-levée et post-levée précoce des adventices.
Olivier	Dicotylédones annuelles, Graminées, Dicotylédones bisannuelles	0,2 kg/ha	45 jours	1/an	20 m (dont DVP 20 m) 5 m	
Vigne	Dicotylédones annuelles, Graminées, Dicotylédones bisannuelles	0,2 kg/ha	75 jours	1/an	20 m (dont DVP 20 m) 5 m	Application sous le rang : ne pas appliquer sur plus de la moitié de la surface de la parcelle.

						Application en pré-levée et post-levée précoce des adventices.

PHILAGRO France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant son utilisation aux autres usages prévus par le catalogue des usages en vigueur.

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database

Spectre d'efficacité

RAMI

RAMI maîtrise les mauvaises herbes suivantes :

GRAMINÉES	SENSIBILITÉ	DICOTYLÉDONES	SENSIBILITÉ	DICOTYLÉDONES	SENSIBILITÉ
Ray grass	TS	Epilobe hirsute	TS	Véronique de Perse	TS
Sétaire verte	S	Géranium à feuilles rondes	TS	Carotte	S
Sétaire glauque	S	Géranium disséqué	TS	Gaillets	S
Digitaire sanguine	S	Laiteron maraîcher	TS	Laiteron rude	S
Pâturin annuel	S	Laitue scarole	TS	Renouée des oiseaux	S
Panic pied de coq	S	Matricaire	TS	Renouée persicaire	S
DICOTYLÉDONES	SENSIBILITÉ	Mercuriale annuelle	TS	Séneçon jacobée	S
Amarante réfléchie	TS	Morelle noire	TS	Stellaire intermédiaire	S
Ammi élevé	TS	Mouron des champs	TS	Erigérons	MS
Chénopode blanc	TS	Moutarde des champs	TS	Rumex crépu	MS
Chénopode hybride	TS	Renouée liseron	TS	Liseron des champs	R
Epilobe tétragone	TS	Séneçon vulgaire	TS		

- TS = 95 à 100% d'efficacité.
- S = 85 à 94% d'efficacité.
- MS = 70 à 84% d'efficacité.
- R = < 70% d'efficacité.

PAMELA

PAMELA® est actif sur de nombreuses adventices : Amaranthe réfléchie, Capselle Bourse à Pasteur, Carotte sauvage, Chénopodes (blanc, hybride), Crépis de Nîmes, Epilobes (tétragone, hirsute), Erigérons* (Canada, Sumatra), Erodiums (à feuilles de cigüe, bec de cigogne), Géraniums (disséqué, à feuilles rondes), Lamiers (pourpre, amplexicaule), Mercuriale annuelle, Pissenlit, Renouées des oiseaux, Séneçon commun, Stellaire (mouron des oiseaux), Torilis des champs, Brôme stérile, Digitaire sanguine, Panic pied-de-coq, Sétaires (verte, verticillée).

*efficacité variable selon les cas de résistance connus.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Conditions d'application

RAMI

- Les cultures traitées doivent être âgées de plus de 4 ans.
- Appliquer **RAMI** avant le débourrement de la vigne (stade BBCH 07) ou avant le débourrement des arbres fruitiers.
- Ne pas utiliser dans les vignes dont les bourgeons fructifères sont situés en dessous de 40 cm du sol de manière à limiter les risques d'éclaboussure de l'herbicide sur les jeunes organes en cas de pluie violente.
- Dans les vignes possédant des coursons de rajeunissement ("rachet" en Champagne, "crochet" en Chablis), des éclaboussures à partir du sol traité peuvent à l'occasion d'un orage atteindre ces coursons. Il est donc recommandé dans les vignes conduites selon cette technique, d'appliquer **RAMI** au plus tard 3 semaines avant le débourrement de la vigne (stade BBCH 07). Dans ces conditions, **RAMI** n'étant pas systémique, le traitement n'aura pas

d'incidence préjudiciable ni sur la récolte, ni sur la pérennité de la vigne.
- Protéger les complants avec des manchons adaptés au désherbage. Veiller à régler la hauteur de la rampe de façon à ne pas pulvériser au-dessus des manchons.
- Eviter tout contact de la bouillie ou du brouillard de pulvérisation par dérive sur la culture, sur les cultures voisines ou sur les plantes non-cibles en traitant par temps calme (absence de vent), à basse pression avec un équipement adapté.

PAMELA

PAMELA® s'utilise une fois par an sur agrumes à la dose de 200 g/ha en pré-levée ou post-levée précoce des adventices type graminées et dicotylédones annuelles et bisannuelles.

PAMELA® s'utilise sur olives à 200 g/ha en pré-levée ou post-levée précoce des adventices type graminées et dicotylédones annuelles et bisannuelles.

PAMELA® s'utilise sur vignes à 200 g/ha en pré-levée ou post-levée précoce des adventices type graminées et dicotylédones annuelles et bisannuelles.

Précautions d'emploi

RAMI

- Appliquer **RAMI** en pré-levée des mauvaises herbes sur sol propre. Il convient éventuellement de détruire la flore présente en sortie d'hiver avec un herbicide foliaire ou par un désherbage mécanique soigné.
- Ne pas mettre en contact le produit avec la végétation de la culture (vigne, pommiers, poiriers, cognassiers, nashis) ainsi que des cultures avoisinantes, par toute pratique postérieure à l'application qui serait susceptible de remobiliser le produit depuis la surface du sol. En particulier en arboriculture, ne pas soulever la poussière du sol, après l'application, lors du broyage du couvert ou de la pulvérisation de produits phytopharmaceutiques.
- En vigne, utiliser de préférence après le broyage des sarments.

PAMELA

PAMELA® s'applique en dirigé sur le rang avec des buses adaptées aux herbicides (pinceaux ou miroir) générant de grosses gouttes sans embruns (ne pas dépasser un tiers ou la moitié de la surface totale de la parcelle selon la culture, comme indiqué dans le tableau des usages).

PAMELA® s'utilise avec 150 à 400 L d'eau/ha.

Traiter sur une végétation poussante, en pré-levée des adventices ou sur des adventices jeunes (post-levée précoce).

Il est important d'éviter tout risque de dérive de pulvérisation. Dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation, l'usage de buses à dérive limitée et/ou d'adjuvants appropriés possédant la mention "limitation de la dérive" est recommandé. Le produit doit être appliqué en pulvérisation de finesse moyenne avec un pulvérisateur conventionnel assurant une bonne couverture des adventices. Appliquer **PAMELA®** à une pression de 1 à 2 bars.

RAMIet PAMELA

Pendant l'application

- Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas traiter en présence de vent.
- Ne pas respirer les vapeurs, ni le brouillard de pulvérisation.
- Ne pas pulvériser à proximité des points d'eau (mares, cours d'eau, fossés...).
- Ne pas souffler dans les buses pour tenter de les déboucher.

Après l'application

Immédiatement après l'application, nettoyer les équipements de protection, se laver les mains à l'eau savonneuse, prendre une douche et changer de vêtements.

Mélanges extemporanés et compatibilités

RAMI et PAMELA

Seuls les mélanges extemporanés autorisés peuvent être utilisés. Tout mélange doit être préalablement testé.

Préparation de la bouillie

RAMI

1) Vérifier le bon état du matériel de pulvérisation.

2) Avant le traitement, vérifier que le matériel d'application et de préparation de la bouillie est propre, exempt de tout résidu d'application précédente. Certains produits nécessitent un nettoyage selon une procédure particulière (se référer aux consignes du fabricant).

3) Remplir la cuve au tiers d'eau.

4) Mettre l'agitateur en marche.

5) Mettre sans les ouvrir, le nombre de sachets de **RAMI** nécessaires. Ils sont solubles dans l'eau.

6) Maintenir l'agitation.

7) Laisser les sachets se dissoudre complètement.

8) Compléter le remplissage de la cuve et maintenir l'agitation.

Utiliser dans les quelques heures qui suivent la préparation de la bouillie. Pour les eaux basiques, il est conseillé de ramener le pH proche de la neutralité (pH=7).

PAMELA

1) Avant le traitement, vérifier que le matériel d'application et de préparation de la bouillie est en bon état,

propre et exempt de tout résidu d'application précédente. Certains produits nécessitent un nettoyage selon une procédure particulière (se référer aux consignes du fabricant).

2) Remplir d'eau propre la cuve du pulvérisateur aux deux tiers de la quantité souhaitée.

3) Mettre en route l'agitation et la maintenir pendant toute la durée de la mise en œuvre du traitement.

4) Introduire lentement la quantité nécessaire de produit dans le pulvérisateur afin qu'il se dissolve au fur et à mesure.

5) Compléter le niveau d'eau.

6) Rincer l'emballage (3 fois) et le rendre inutilisable.

7) En cas d'emballage incomplètement utilisé, le refermer et le stocker en lieu sûr.

Utiliser la bouillie rapidement après sa préparation.

Cultures de remplacement

RAMI et PAMELA

L'agriculteur doit conduire la culture de remplacement selon les bonnes pratiques agricoles en tenant compte, sous sa responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant l'exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales ; il doit utiliser les techniques permettant à la culture de remplacement de bénéficier des meilleures conditions de croissance.

Nos recommandations tiennent compte des informations disponibles à la date de fabrication des produits.

PREVENTION ET GESTION DE LA RESISTANCE

RAMI et PAMELA

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, PHILAGRO France décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

MISE EN OEUVRE REGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES

Stockage du produit

RAMI et PAMELA

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur et fermé à clé, à l'abri de l'humidité, du gel, dans un endroit frais, aéré et ventilé, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

RAMI

Conserver à une température supérieure à -10°C.

Attention : ne pas transporter, manipuler l'emballage ou le soumettre à des chocs si la température est inférieure à 0°C.

Protection de l'opérateur et du travailleur

RAMI et PAMELA

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

RAMI

Pour protéger l'opérateur, Philagro recommande de porter les équipements de protections individuels (EPI) pour la protection des yeux, des voies respiratoires, du corps, des mains et des pieds lors des différentes phases de travail (préparation, mélange/chargement, application et nettoyage), tels que préconisés dans l'avis du Ministère de l'Agriculture publié au Journal Officiel n°0162 du 13 juillet 2016 (texte n°126, NOR: AGRG1617195V) complété par la note ANSES Actualisation des EPI mentionnés dans les autorisations de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques, en application de l'article 15 de l'arrêté du 4 mai 2017 modifié par l'arrêté du 27 décembre 2019 (annexe 1, version 2 du 02/03/2021).

Pour les travailleurs, porter des EPI vestimentaires pour manipuler les plantes traitées avec la préparation.

PAMELA

Caractéristiques des EPI ▼		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :				PROTECTION DU TRAVAILLEUR*
		MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC : PULVÉRISATEUR À RAMPE – TRACTEUR AVEC CABINE	APPLICATION AVEC : PULVÉRISATEUR À RAMPE – TRACTEUR SANS CABINE	NETTOYAGE	
GANTS EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) usage unique (EN ISO 374-2 (types A,B ou C))		Réutilisables	À usage unique (portés et stockés à l'extérieur de la cabine)	À usage unique	Réutilisables	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065		EPI vestimentaire ET EPI partiel			EPI vestimentaire ET EPI partiel	
EPI PARTIEL tablier ou blouse à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1						

RAMI et PAMELA

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

RAMI

Après l'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses…) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations ci-dessous :

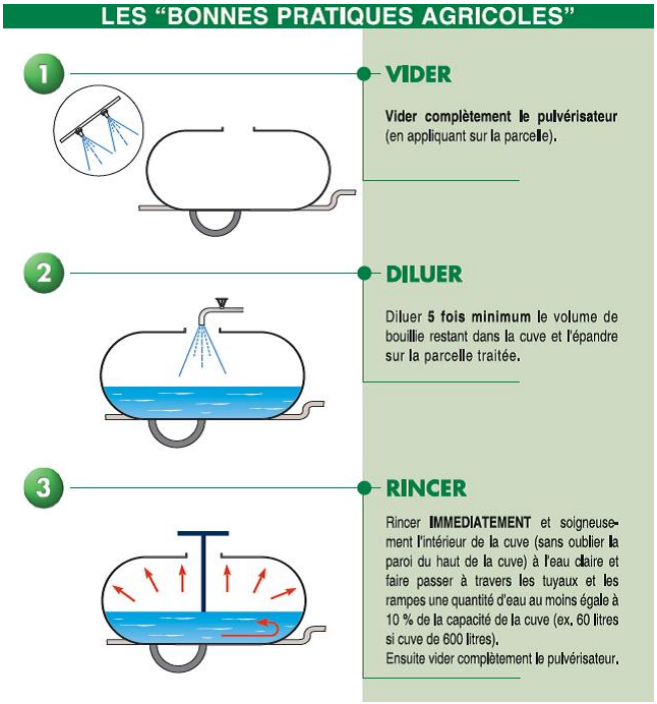

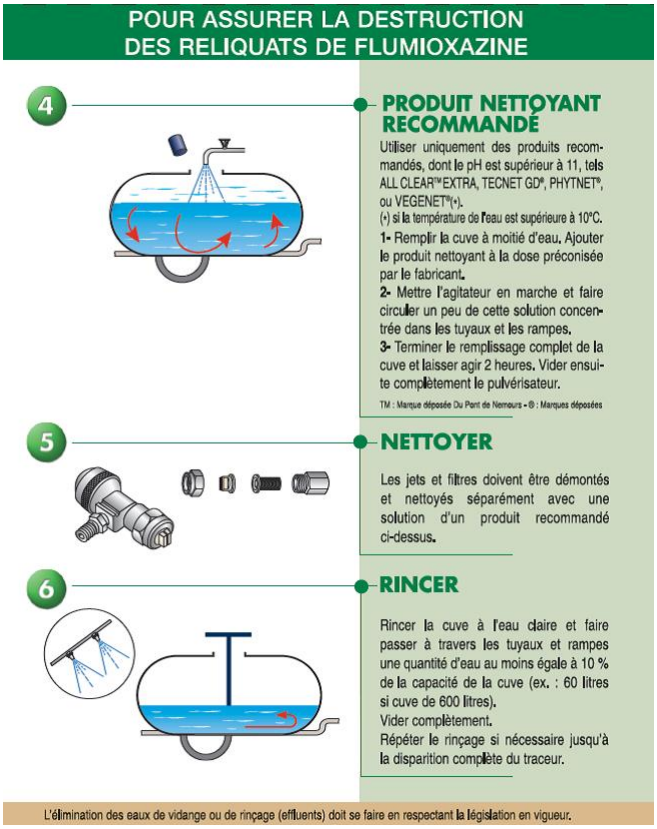

PAMELA

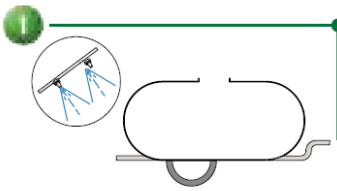

VIDER

Vider complètement le pulvérisateur (en appliquant sur la parcelle).

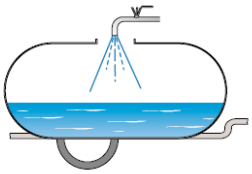

DILUER

Diluer 5 fois minimum le volume de bouillie restant dans la cuve et l'épandre sur la parcelle traitée.

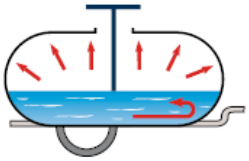

RINCER

Rincer **IMMEDIATEMENT** soigneusement l'intérieur de la cuve (sans oublier la paroi du haut de la cuve) à l'eau claire et faire passer à travers les tuyaux et les rampes une quantité d'eau au moins égale à 10 % de la capacité de la cuve (ex. 60 litres si cuve de 600 litres). Ensuite vider complètement le pulvérisateur.

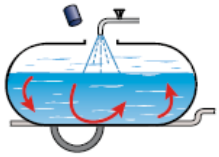

PRODUIT NETTOYANT RECOMMANDÉ

Utiliser uniquement des produits recommandés pour le nettoyage des sulfonylurées dans les pulvérisateurs.
1. Remplir la cuve à moitié d'eau. Ajouter le produit nettoyant à la dose préconisée par le fabricant.
2. Mettre l'agitateur en marche et faire circuler un peu de cette solution concentrée dans les tuyaux et les rampes.
3. Terminer le remplissage complet de la cuve et laisser agir 2 heures.
Vider ensuite complètement le pulvérisateur.

NETTOYER

Les jets et filtres doivent être démontés et nettoyés séparément avec une solution à base du même produit nettoyant.

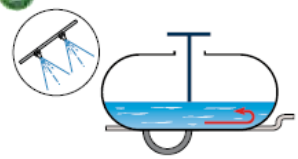

RINCER

Rincer la cuve à l'eau claire et faire passer à travers les tuyaux et rampes une quantité d'eau au moins égale à 10 % de la capacité de la cuve (ex. : 60 litres si cuve de 600 litres). Vider complètement. Répéter le rinçage si nécessaire jusqu'à la disparition complète du traceur.

L'élimination des eaux de vidange ou de rinçage (effluents) doit se faire en respectant la législation en vigueur.

Elimination du produit, de l'emballage

RAMI et PAMELA

Le réemploi de l'emballage est interdit. Apporter les emballages vidés et pliés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Apporter à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

En cas de déversement accidentel

RAMI et PAMELA

Se protéger (équipements de protections individuels) et sécuriser la zone.

Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse.

Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

Pour plus de détails, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité.

AVERTISSEMENT

RAMI et PAMELA

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant l'exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces… Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les Autorités Compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec ce produit et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

PHILAGRO France – SAS au capital de 9 912 500 € - RCS Lyon B 389 150 582 - Parc d'Affaires de Crécy – 10A, rue de la Voie Lactée – 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or – Tél. 04 78 64 32 64 – Fax 04 72 53 04 58 – PHILAGRO France est agréé par le Ministère de l'Agriculture sous la référence RH02089 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à destination des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit, à www.phytodata.com et www.philagro.fr. Annule et remplace tout document antérieur de même nature. 07/2021